

Référence  
CPX1 - CPX2 - CPX3

**COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO<sub>2</sub>  
PROFIL X**

Dispositif de Commande Manuelle  
FONCTION DÉSENFUMAGE : 1 OUVERTURE

FICHE TECHNIQUE n°

**027 / NF**

indice G

**DESRIPTIF**

Les commandes de désenfumage pneumatique au CO<sub>2</sub> PROFIL X (D.C.M., D.A.C. ou D.C.M.R.) sont destinées à émettre un ordre d'ouverture par percussion d'A.P.S. à usage unique (bouteilles de CO<sub>2</sub>) vers des D.A.S. (Dispositifs Actionnés de Sécurité).

Elles permettent l'ouverture d'appareils de désenfumage avec une commande par levier.

Leurs dimensions les rendent particulièrement bien adaptées aux emplacements réduits (cages d'escalier, dégagements, ...) tout en offrant la possibilité d'utiliser des bouteilles de CO<sub>2</sub> de fort grammage.

Les gammes standard sont munies d'une membrane déformable et sont accessibles au niveau 0 (§4.1 de la NF S 61-931). Il est possible, sur demande, de réaliser des adaptations des coffrets standard avec, par exemple des plaques anti-vandalisme pour interdire l'accès au public, ou des armoires (D.C.M.R.) comportant un nombre à déterminer de percuteurs.

**Désignation normative :**  
Dispositif Adaptateur de Commande Modulaire à sortie pneumatique pour A.P.S. à usage unique.

**Étiquette d'identification :**  
1 - n° de certification (titulaire + site),  
2 - désignation normative + codes des modules adaptables,  
3 - code article (variable),  
4 - n° de lot (variable),  
5 - pressions en sortie de télécommande.



Présentation avec plaque de façade et cache-tube



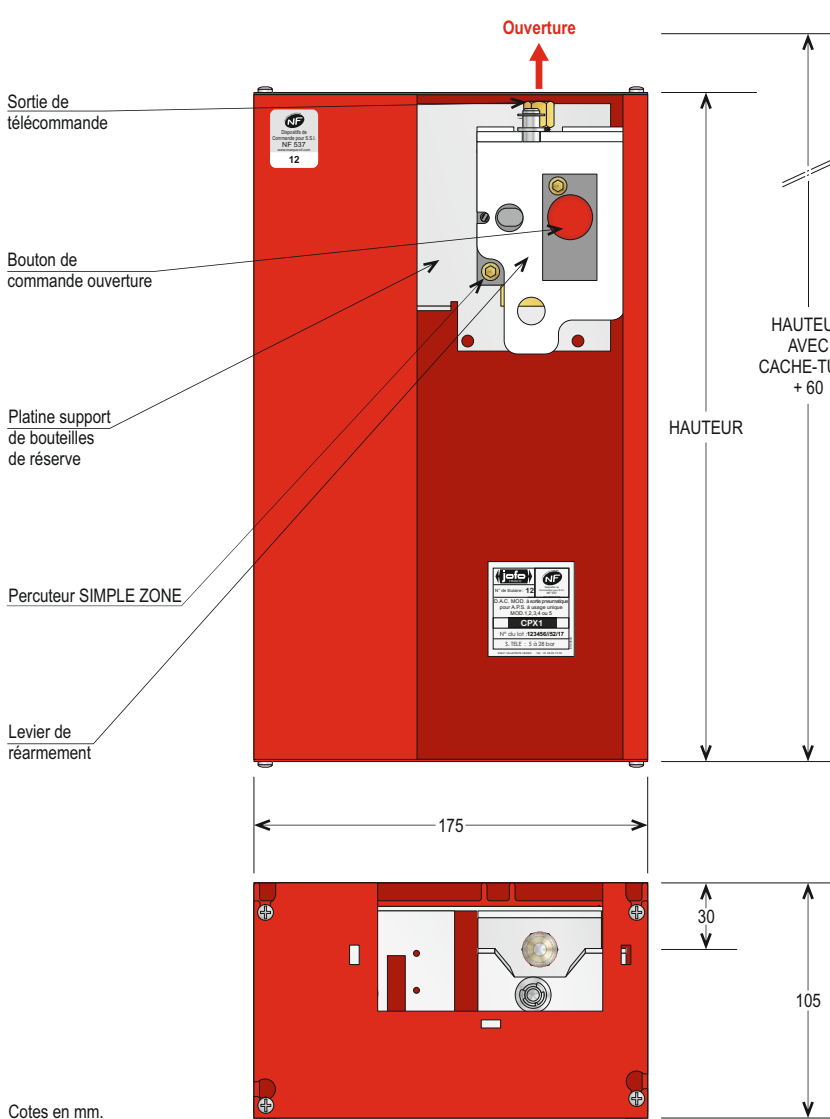
**NF 537**  
DISPOSITIFS DE COMMANDE  
POUR SYSTÈME  
DE SÉCURITÉ INCENDIE

www.marque-nf.com

BOUEILLES DE CO <sub>2</sub> Maximum admissible			
Grammage (g)	Diamètre (mm)	Longueur (mm)	Débit <sup>(1)</sup> (NI)
100 g	Ø 40	185	3,36
150 g	Ø 40	245	7,56
1000 g	Ø 60	650	50,40

<sup>(1)</sup> Caractéristique de débit à 10 bar

Manuel Technique



Cotes en mm.

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

**OPTION(S)**

DIMENSIONS SELON TAILLE DU COFFRET	CPX1	CPX2	CPX3
HAUTEUR (mm)	297	397	800
BOUEILLES DE CO <sub>2</sub> , MAXIMUM - OUVERTURE	100 g	150 g	1000 g
TEMPÉRATURE D'UTILISATION (°C)	-20 à +50°C		
PEINTURE	RAL 3000 (texturée)		
indice E - P2E PROTECTION	IP42		
ÉNERGIE DÉSENFUMAGE	CO <sub>2</sub> , gaz inerte		
ORGANE DE SÉCURITÉ	Percuteur avec bouton poussoir		
FORCE À APPLIQUER (daN)	< 3 daN (avec bouteille en place)		
SORTIE DE TÉLÉCOMMANDE	Raccord à olive, étanchéité métal/métal - pour tube Ø 6 mm		
PRESSION DE SERVICE DÉSENFUMAGE (bar)	5 à 28 bar		
PRESSION D'UTILISATION DÉSENFUMAGE (bar)	60 bar (pression maximum pour un passage en position de sécurité)		
PRESSION D'ÉPREUVE (bar)	90 bar		
ENTRÉE DE TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRIQUE	Déclencheur électrique Réf. MOD24E (MOD.1) ou MOD48E (MOD.2)		
DÉSENFUMAGE	ou MOD24R (MOD.3) ou MOD48R (MOD.4) Consommation sous tension nominale		
	Tension alimentation	Facteur de marche	émission = 3,5 W - rupture = 1,6 W
ENTRÉE DE TÉLÉCOMMANDE PNEUMATIQUE	Déclencheur pneumatique Réf. MODP (MOD.5), raccord à olive pour tube Ø 6		
DÉSENFUMAGE	Consommation		Pression de télécommande
	0,085 normo-litre		Minimum = 6 bar - Maximum = 20 bar
CODIFICATION DES COFFRETS	Mode E = Émission - R = Rupture		Module Module Electrique
	Racine	Taille	Pneumatique Voltage (V) Mode
	CPX	1-2-3	P 24 ou 48 E ou R
CODIFICATION DES MODULES	MOD.1	MOD.2	MOD.3 MOD.4 MOD.5
	MOD24E	MOD48E	MOD24R MOD48R MODP

Module de télécommande pneumatique.  
Module de télécommande électrique.  
Plaque d'obturation (pour interdire l'accès au public).  
Peinture : autres teintes.

**ACCESSOIRES**

Bouteilles de CO<sub>2</sub>.  
Membrane déformable.  
Ecrou et olive pour tube Ø 5 mm Olive pour tube Ø 5 mm.

**COMPATIBILITÉ DES BOUEILLES DE CO<sub>2</sub>**

Le choix des bouteilles de CO<sub>2</sub> est défini d'après les pressions de service nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.  
Les bouteilles de CO<sub>2</sub> compatibles avec nos gammes de produits doivent être conformes à la norme NF S 61-939-1.

**RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION NF 537**

**Caractéristiques certifiées essentielles**  
- **Fonctionnalité** vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances des DAC/DCM/DCMR conformément aux exigences de la norme NF S61-938 d'août 2022.  
- **Efficacité** vérifiée par des essais d'endurance (sauf pour les DAC à sortie électrique de type permanent).  
- **Affichage** des éléments d'identification sur la notice technique qui accompagne obligatoirement toute livraison des DAC/DCM/DCMR certifiés NF.



Téléphone : 01 48 60 15 53 - Télécopie : 01 48 60 26 70  
E-mail : contact@jofo.fr - Site internet : http://www.jofo.fr



ZA Central Parc - 7, allée du Sanglier  
93421 VILLEPINTE CEDEX

Référence	<b>COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO<sub>2</sub></b> <b>PROFIL X</b> Dispositif de Commande Manuelle FONCTION DÉSENFUMAGE : 1 OUVERTURE	FICHE TECHNIQUE n°
CPX1 - CPX2 - CPX3		<b>027 / NF</b>
		indice G

### MISE EN PLACE DU COFFRET

#### FIXATION DU COFFRET

ATTENTION à la hauteur de pose ! Se référer à la norme NF S 61-932. La commande de désenfumage doit être installée à l'abri des intempéries, de l'eau, de l'humidité, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature.

#### SERTISSAGE DU TUBE

- **Avant tout raccordement** : le réseau doit impérativement être purgé par soufflage de toutes les impuretés éventuelles.
- Effectuer le sertissage du tube sur le raccord du coffret avec une clef. Étanchéité type métal contre métal.

#### MISE EN PLACE DE LA BOUTEILLE DE CO<sub>2</sub>

- La bouteille doit être mise en place (vissage) à la main sur le perceur jusqu'à leur arrivée en butée.
- Étanchéité type métal contre métal (aucun joint).
- Le grammage de la bouteille de CO<sub>2</sub> doit être défini d'après les pressions de service nécessaires.

#### RACCORDÉMENT DES MODULES

**Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.**

- Raccorder au bornier la ligne de commande électrique provenant d'un C.M.S.I., d'un D.A.D, ou d'une autre source, en veillant à bien respecter les tensions et les polarités (le fil rouge indique le "+").

**Module pneumatique : MOD.5.**

- Sertir le grand côté du tube cuivre préformé sur le raccord du module pneumatique.
- Raccorder le petit côté du tube cuivre du module à la ligne de télécommande provenant d'un D.C.M. ou d'un D.A.C.

#### MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE ET DU CACHE TUBE

- Placer la membrane déformable dans son emplacement, et installer le cache tube sur la partie supérieure du coffret. L'installation doit être réalisée conformément à la norme NF S 61-932.

### MISE EN SÉCURITÉ

#### MISE EN SÉCURITÉ - ACCÈS NIVEAU 0 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Appuyer sur la membrane déformable, puis appuyer sur le bouton ouverture (rouge) du perceur afin d'obtenir la percussio des bouteilles de CO<sub>2</sub>.
- Le maintien de la position de sécurité doit être obtenu par construction du DAS.

### REMISE EN SERVICE

La remise en service doit être effectuée par une personne habilitée (accès niveau 2) au sens du §4 de la norme NF S 61-931.

#### DÉMONTAGE DE LA BOUTEILLE DE CO<sub>2</sub>

- Dévisser à la main la bouteille de CO<sub>2</sub> qui a été percutee.

#### RÉARMEMENT DU MODULE

**Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.**

- **MODE RUPTURE** : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (sous tension) et procéder au réarmement suivant le croquis.
- **MODE ÉMISSION** : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (hors tension) et procéder au réarmement suivant le croquis.

**Module pneumatique : MOD.5.**

- S'assurer que l'ordre de télécommande soit interrompu (réseau hors pression).

**Pour information** : le perceur ne peut être réarmé que si le module est lui-même réarmé.

#### RÉARMEMENT DU PERCEUR

- Relever le levier de réarmement jusqu'en butée.

#### MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE BOUTEILLE DE CO<sub>2</sub>

- Une fois le perceur réarmé, mettre en place la nouvelle bouteille de CO<sub>2</sub> en la vissant à la main.

#### MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE

- Placer la membrane déformable dans son emplacement.

### ENTRETIEN

#### Vérification périodique annuelle :

- Vérifier que le poids des bouteilles de CO<sub>2</sub> n'est pas inférieur à 10% du poids indiqué sur celles-ci.
- Vérifier les différentes fonctions par action sur les composants.
- Vérifier l'ensemble des réarmements des composants de sécurité.
- Vérifier les tensions d'alimentation électrique (si nécessaire).
- Vérifier l'état du dard.

Les opérations de maintenance doivent faire l'objet d'un enregistrement auprès de l'exploitant.

#### Maintenance préventive annuelle :

Le coffret ne nécessite pas d'entretien particulier dans sa configuration de base, néanmoins un nettoyage régulier permettra de la garder en excellent état. Il est recommandé de procéder à un simple dépoussiérage, l'utilisation de produits diluants est interdite.

#### Maintenance corrective :

Si lors de la vérification périodique annuelle le dard est abîmé, procéder à son changement. Cette opération doit être effectuée par une personne habilitée et ayant le niveau III ou IV (au sens de la norme NF S 61-931).

#### Maintenance décennale préventive :

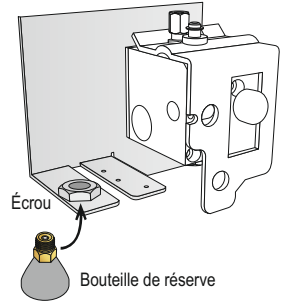
Il est nécessaire à l'issue d'une période de 10ans, de remplacer par un matériel neuf les organes pneumatiques (perceur).

Les opérations de maintenances ci-dessus ne dispensent pas de respecter l'application de la norme NF S 61-933.

**Seul le personnel ayant suivi une formation sur notre gamme de dispositif de commande, est habilité à effectuer les opérations de maintenance.**

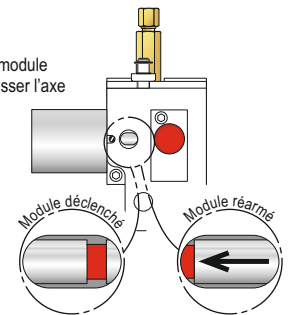
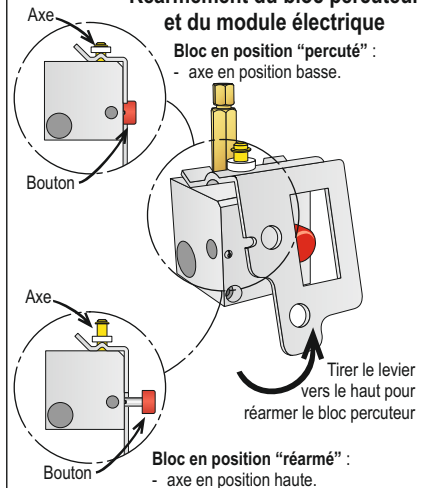


Composition chimique des tubes cuivre conformes à la NF A 51-050 repère Cu-DHP ou CW024A selon EN 12449.

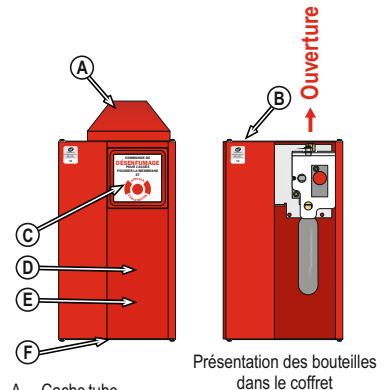


#### Réarmement du bloc perceur et du module électrique

**Bloc en position "percute" :**  
- axe en position basse.



Pour réarmer le module électrique, repousser l'axe vers la gauche.



- A - Cache tube.
- B - Plaque supérieure.
- C - Membrane déformable.
- D - Étiquette d'entretien (intérieure).
- E - Plaque de façade.
- F - Plaque inférieure.

Présentation des bouteilles dans le coffret

TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVAIENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS. CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL. ORGANISME CERTIFICATEUR - AFNOR CERTIFICATION Ft, avenue Francis de Pressensac - 33071 Saint-Genès La Plaine